



ÉDITO DU MAIRE

NéoSmicval ou la réforme mal-aimée

En 2025, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) augmente de 8 % et passe à 23,96 %.

Oui, je le reconnais, mettre fin à la collecte en porte-à-porte représente la fin d'un service, mais combien de fois ai-je entendu que la TEOM coûtait trop cher et... toujours plus cher ?

Dès 2020, les représentants des communautés de communes ont travaillé pour aboutir au projet NEOSMICVAL, voté en septembre 2022. Cette réforme vise, entre autres, à enrayer la hausse vertigineuse de la TEOM, répondre à l'obligation de réduire nos déchets ultimes de 50 %, moins subir les coûts d'enfouissement sur un site privé.

Cette réforme a été votée par près de 75 % des délégués.

Seuls le Libournais (CALI) et 2 communes ont négocié le report de l'application de cette réforme à 2026.

Je regrette aujourd'hui que d'autres communes bloquent désormais le déploiement alors qu'elles n'ont pas agi à l'époque.

Le SMICVAL a programmé et mis en œuvre le déploiement de sa réforme. Les investissements sont faits : les matériels des points d'apport et les camions sont commandés et pour la plupart réceptionnés.

Les points d'apport collectif sont opérationnels à Plassac depuis janvier. Six autres communes seront équipées d'ici juin, représentant 55 % de la population de la CCB.

À une date non encore connue, mais vraisemblablement mi-2025, les 20 communes de la communauté seront ensuite collectées en porte-à-porte toutes les 3 semaines (pour les 2 bacs). Par souci d'équité, tous les habitants bénéficieront du même service et paieront donc la même TEOM. Les conseils municipaux restent libres sur leur commune d'offrir ou non les points d'apport collectif, leur population les trouvera ou non près de chez eux.

Je forme le vœu que la CCB vote très bientôt un zonage différencié de la collecte. Cela permettrait, dès l'année prochaine, de poursuivre le déploiement de la réforme et d'appliquer un taux différent de TEOM pour les communes déployées (taux minoré) et non déployées (taux majoré).

Comparaison n'est pas raison... mais Saint-Trojan ou Mombrier, communes déployées à 100 % en 2025, voient leur TEOM baisser de 5 % alors que Plassac ou Berson voient la leur augmenter de 8 %.

Malgré les investissements nécessaires, des économies immédiates sont réelles ! Les efforts ne seraient pas vains si toutes les communes voulaient bien accepter la réforme.

Enfin, pour celles et ceux qui l'ignoraient encore, le service en porte-à-porte est maintenu pour les personnes dépendantes et isolées.

Certains élus avancent comme argument électoral leur opposition à cette réforme.

J'assume devant vous mon soutien à ce dispositif qui en plus d'une baisse des coûts peut permettre, selon moi, de responsabiliser chacun sur la question des déchets en triant mieux, valorisant les restes alimentaires et diminuant les déchets ultimes. Ces derniers n'ont d'autre issue que l'enfouissement ; filière de plus en plus onéreuse et taxée, bientôt saturée, et qui reporte la charge sur les générations futures.

Je suis longuement intervenu lors de la présentation des vœux, en début d'année, au sujet de la réforme décidée par le SMICVAL ou dans ces colonnes. Je reste toujours disponible si vous souhaitez que l'on se rencontre pour échanger sur ce sujet (et d'autres bien sûr).

Jean-Louis BERNARD
Maire de Plassac

PS : un médiateur a été nommé pour permettre un échange entre les communes refusant la réforme et le SMICVAL.

> ACCÈS AUX SOINS

> NOUVEAU MÉDICOBUS



La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de la Haute-Gironde, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Gironde et le Département s'associent pour mettre en place un Médicobus sur le territoire.

Ce bus a pour but de faciliter l'accès aux soins pour les patients de plus de 70 ans ou en affection longue durée pour faire face à deux problématiques : le départ à la retraite de nombreux médecins généralistes, et la difficulté d'attirer les jeunes médecins dans les zones rurales.

Le Département s'est engagé dans ce projet en mettant à disposition l'un de ses Bus en +, dispositif déployé depuis novembre 2023 sur trois territoires ruraux pour améliorer l'accès aux soins des personnes isolées géographiquement ou en situation de fragilité psychosociale. Le Bus en + est financé à 80 % par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le Médicobus circulera progressivement à partir de mai 2025 : il devrait permettre de pallier le manque de médecins traitants en réduisant les distances et les délais d'attente.

Le véhicule sera équipé d'un cabinet médical et assurera, exclusivement sur rendez-vous, des consultations en alternance à Blaye, Saint-Ciers-sur-Gironde et Saint-Savin. Il sera présent à Blaye deux fois par mois.

Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à la pharmacie la plus proche ou contacter la CPTS au 05 57 43 50 22. Les visites seront, comme des consultations classiques, remboursées par la caisse d'assurance maladie sur présentation de la carte vitale.

Plus d'infos sur www.gironde.fr

> GUINGUETTE DU PEYRAT

> RÉOUVERTURE

La Guinguette du Peyrat rallume ses braseros à partir du vendredi 9 mai avec une carte entièrement repensée et plein d'événements festifs programmés.

Samedi 10 mai, la Guinguette, partenaire officiel du Marathon, accueille les coureurs et coureuses les plus motivé-e-s de l'étape. Et toute la journée, un menu spécial saucisse attend les sportif-ve-s pour la récup', et les gourmand-e-s pour le plaisir. Dimanche 11 mai, ouverture du tournoi de pétanque officiel de la Guinguette ! Inscription sur place en doublette avec à la clef le titre de champion du Peyrat, et bières / tapas offertes pour l'équipe gagnante.

Le 25 mai, les mamans seront à l'honneur avec un menu spécial fête des mères.

Suivez l'actualité de la Guinguette et réservez en ligne sur www.guinguettedupeyrat.com Tél. : 07 63 46 85 04



> RAPPEL

> DÉJECTIONS CANINES

Ramasser les déjections canines sur la voie publique n'est pas qu'une question de savoir-vivre et de respect d'autrui. Ce n'est pas seulement une façon de maintenir les rues propres ou encore d'éviter les mauvaises odeurs. C'est aussi une obligation légale.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 35 €.

La commune a mis en place des distributeurs de sacs à déjection implantés au port et au Peyrat. Si vous constatez un distributeur vide, demandez une intervention des services municipaux pour son réapprovisionnement en contactant la mairie au 05 57 42 07 05.



> VIE ASSOCIATIVE

> COMITÉ DES FÊTES

> JEUDI 1^{ER} MAI

Randonnée vélo de 7 km. Départ à 9h00 de la salle polyvalente. Pause casse croûte. Retour à la salle polyvalente en fin de matinée, puis déjeuner « Entrecôte Frites » : 15 € sur réservation au 06 74 30 86 55 ou Française : 06 82 11 99 82

> LES RATS DE CAVE

> SAMEDI 24 MAI

Stage de cha cha cha puis soirée dansante dans la salle polyvalente Tarifs stage : 10 € seul(e), 18 € en couple, soirée : 5 €. Renseignements et inscriptions auprès de Joëlle : 06 74 30 86 55 ou Française : 06 82 11 99 82

> LES ATELIERS DU MASCARET

> JEUDI 8 MAI

Ciné-club avec la projection de *Tempête*, un film de Christian Duguay avec Mélanie Laurent et Pio Marmaï à 18h.



> VENDREDI 16 MAI

De 16h30 à minuit : soirée Jeux de société. Apportez vos jeux préférés pour les faire découvrir aux autres participants. Infos : 06 59 92 85 35

> SAMEDI 31 MAI



À partir de 21h30, concert du groupe !AYYA! : rock psychédélique et rythmique au Mascafé. Ouvert à tous. Infos : 06 59 92 85 35

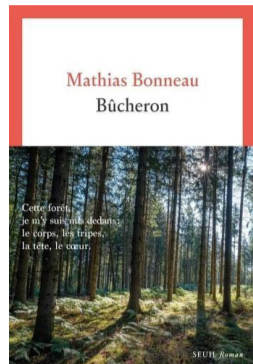
> LES ESPACES SAQUARY

> VENDREDI 9 MAI

Avis aux musiciens et aux mélomanes, scène ouverte mensuelle à partir de 20h.



> VENDREDI 16 MAI



Rencontre-dédicace à partir de 18h30 (salle Tous à vélo) avec Mathias Bonneau, auteur de *Bûcheron* en partenariat avec la librairie Jaufré-Rudel de Blaye. Tél. : 06 95 64 06 30

> MARCHÉ DU FLEUVE

> DIMANCHE 18 MAI

Rendez-vous au port pour un déjeuner gourmand et festif.



> TRAVAUX DE RÉFECTION

> CITY STADE

Le terrain de basket/foot, financé et géré par la CCB sera fermé du 16 au 18 juin pour la réfection du revêtement de sol.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Tous les dimanches matin : retrouvez le Mascafé au port ainsi que Laurent et ses grillades
- Jeudi 1^{er} mai : rando vélo du Comité des fêtes à partir de 9h puis déjeuner entrecôte-frites sur réservation à la salle polyvalente
- Jeudi 8 mai à 10h45 : commémoration devant le monument aux morts
- Jeudi 8 mai : séance apiculture des Espaces Saquary de 14h à 16h
- Jeudi 8 mai à 18h : ciné-club des Ateliers du Mascaret
- Vendredi 9 mai : ouverture de la Guinguette du Peyrat
- Vendredi 9 mai à 20h : scène ouverte des Espaces Saquary
- Samedi 10 mai à partir de 8h : marathon des vins de Blaye
- Mercredi 14 mai : Atelier confection de pâtisseries orientales des Canailles de Plassac
- Vendredi 16 mai : Soirée Jeux de société du Mascafé (16h30 - 00h00)
- Vendredi 16 mai à 18h30 : rencontre-dédicace avec Mathias Bonneau, auteur de *Bûcheron* aux Espaces Saquary (salle Tous à vélo)
- Dimanche 18 mai : marché du fleuve sur le port
- Mercredi 21 mai de 14h à 16h : séance apiculture des Espaces Saquary
- Samedi 24 mai : stage et soirée des Rats de cave à la salle polyvalente
- Samedi 31 mai à 21h30 : soirée concert rock psychédélique au Mascafé
- Dimanche 1^{er} juin à 10h30 : tournoi de pétanque adulte/enfant au boulodrome par les Canailles

> ENFANCE - JEUNESSE

> ATELIER CUISINE

> SAVEURS ORIENTALES



Mercredi 14 mai, de 14h30 à 16h30, les Canailles de Plassac, en partenariat avec Nour Cuisine, proposent un atelier pâtisseries orientales aux Espaces Saquary. Sur inscription au 07 86 65 52 11, 4 € + goûter. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

> PÉTANQUE

> TOURNOI FAMILIAL

Dimanche 1^{er} juin à partir de 10h30, tournoi de pétanque adulte/enfant de moins de 15 ans organisé par les Canailles de Plassac au boulodrome. 2€ la doublette. Inscription avant le 25 mai au 07 86 65 52 11 ou lescailliesdepllassac@laposte.net

Paniers repas (sandwich, frites, boisson) réservables à l'inscription pour 5€. Vente de pâtisserie et buvette sur place.



> VIE DE VILLAGE

> MARATHON DES VINS

> SAMEDI 10 MAI

À partir de 8h00, samedi 10 mai, la commune accueille le marathon festif des vins de Blaye. De nombreux Plassacais bénévoles donneront la main à l'équipe municipale pour encadrer l'événement et assurer la sécurité. La circulation dans le village sera inévitablement perturbée, merci à tous les conducteurs pour leur prudence et leur patience.

> COLLECTE FERRAILLE

> LUNDI 12 MAI

Exceptionnellement la collecte communale de la ferraille aura lieu lundi 12 mai et non le 1^{er} lundi du mois comme habituellement. Pour signaler le dépôt de ferraille devant chez vous ce jour, merci de contacter la mairie au 05 57 42 07 05.

ÉTAT CIVIL

> NAISSANCE



Isaïe Claude Robert COLLI CUGNEAU, le 4 avril 2025. Né à domicile, Isaïe est le premier bébé à naître dans la commune depuis 1969 ! L'équipe municipale transmet toutes ses félicitations aux heureux parents et souhaite la bienvenue à Isaïe.

MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE, 33390 PLASSAC

05 57 42 07 05 • MAIRIE@PLASSAC.FR

WWW.PLASSAC.FR • @PLASSAC

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 31 - 05 - 2025
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993
Responsables de la publication : C. Boussard / J.-L. Bernard
Création : agence eden - Mise en page : Mairie de Plassac
Crédits photos : Mairie de Plassac - autres crédits.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.